



UN BUDGET QUI ENCOURAGE LE DYNAMISME DES TERRITOIRES



- ✓ Modernisation et prolongation des dispositifs de soutien économique aux territoires ruraux (FRR) et prolongation du zonage des Quartiers prioritaires de la ville (QPV)
- ✓ Mobilisation de 90M€ en faveur de France Ruralités et de 100 chefs de projets "Villages d'avenir"
- ✓ 40M€ mobilisés pour l'ingénierie de projet dans les territoires

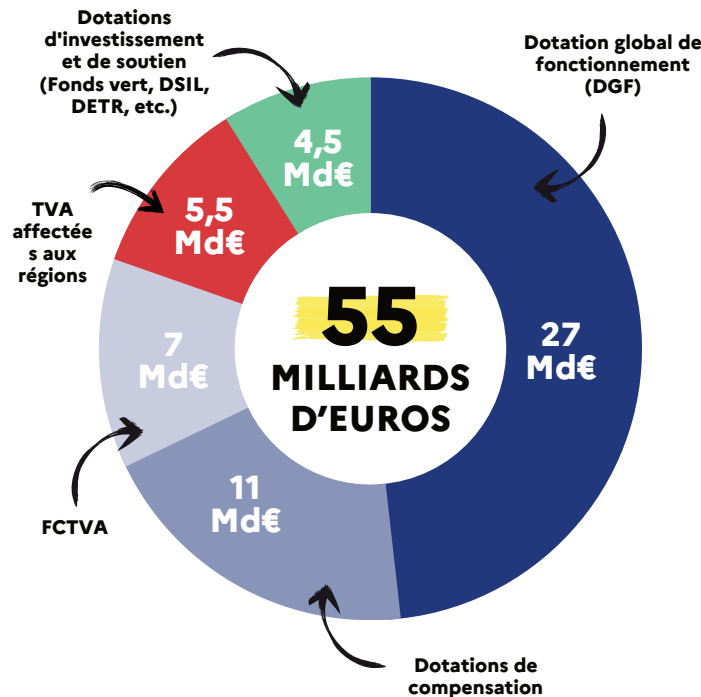


Soutenir les collectivités face aux crises, c'est notre boussole depuis 2017. Jamais nous n'avons à ce point soutenu l'investissement.

Nous donnons les moyens aux élus d'agir, à une condition : le faire ensemble !

— Dominique Faure, ministre déléguée chargée des Collectivités territoriales et de la Ruralité

RÉPARTITION DU SOUTIEN DE L'ÉTAT AUX COLLECTIVITÉS EN 2024



BUDGET 2024

SOUTIEN RÉAFFIRMÉ AUX COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

- SOUTENIR LES ÉLUS AU QUOTIDIEN DANS LEURS PROJETS
- ANCRER ENSEMBLE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DANS LES TERRITOIRES
- GARANTIR L'ÉQUITÉ TERRITORIALE



UN BUDGET QUI SOUTIENT LES ÉLUS AU QUOTIDIEN

EN FONCTIONNEMENT

- ✓ **+220M€** pour la dotation globale de fonctionnement (DGF2024) après une première augmentation de 320M€ en 2023
- ✓ Augmentation de la dotation titres sécurisés (DTS) à **100M€** pour poursuivre la réduction des délais d'obtention d'une carte d'identité ou d'un passeport
- ✓ **5,5M€** pour mieux protéger les élus grâce au plan de lutte national contre les violences faites aux élus (sécurisation ponctuelle de locaux, renforcement des sanctions, protection juridique)



UN BUDGET QUI SOUTIENT LES ÉLUS DANS LEURS PROJETS

EN INVESTISSEMENT

- ✓ **12Md€** de soutien à l'investissement local en 2024
- ✓ Extension du périmètre du Fonds de Compensation de la TVA aux dépenses d'aménagements de terrain (**+250M€**), au total ce sont **7Md€** qui sont investis par l'Etat dans les territoires avec ce dispositif de soutien
- ✓ Plus de **8Md€** de subventions versées aux collectivités par les autres ministères (travail, Outre-mer, économie)



UN BUDGET QUI CONTRIBUE À LA TRANSITION ECOLOGIQUE

- ✓ Pérénnisation du Fonds vert et augmentation de son enveloppe à **2,5Md€**
- ✓ Mobilisation de **100M€** pour la préservation du patrimoine naturel des campagnes avec le doublement de la dotation biodiversité et aménités rurales dans le cadre du plan France Ruralités
- ✓ **300M€** d'investissement "vert" avec le verdissement des dotations de droits communs (DETR, DSIL, DSID)